SOCIÉTÉ

Hors gabarit : le commissaire divisionnaire TASSA prévient

Administrateur LJDP — 31 August 2026 — 2 min de lecture

Tassa9

Le commissaire divisionnaire Dr TASSA Agba prévient des dangers liés aux chargements hors gabarit, excessifs et débordants. Le chef de la Division de la sécurité routière appelle au respect des règles.

Une distinction importante avec la surcharge

Le commissaire divisionnaire Dr TASSA Agba distingue le chargement hors gabarit de la surcharge. Les deux pratiques présentent des caractéristiques différentes.

Le hors gabarit concerne un transport dépassant les dimensions fixées par la réglementation. Pour les camions, la largeur maximale est de 2,55 mètres. La hauteur maximale est fixée à quatre mètres.

Des conséquences graves sur la circulation

Selon le chef de la Division de la sécurité routière, ces chargements perturbent fortement la circulation. Les risques augmentent particulièrement en zone urbaine.

Une marchandise dépassant quatre mètres peut s’écrouler sur d’autres usagers. Ces véhicules peuvent aussi endommager des fils électriques, garde-fous ou passerelles.

La nuit, les croisements deviennent également dangereux. Les conducteurs peuvent mal apprécier les dimensions réelles des marchandises dépassant le véhicule.

Dr TASSA Agba rappelle les règles à respecter

Le commissaire divisionnaire appelle les transporteurs et chargeurs à respecter les dimensions réglementaires. Tout transport exceptionnel nécessite une autorisation préalable.

Les services de sécurité peuvent ensuite assurer une escorte. Cette mesure permet au transport d’atteindre sa destination dans de meilleures conditions.

Pour les voitures, taxis, tricycles et motos, les chargements excessifs et débordants sont formellement interdits. La DSR veille au respect de cette interdiction. Les contrevenants s’exposent à la rigueur de la loi.

Source : http://lejournalduphoenix.tg/article/hors-gabarit-le-commissaire-divisionnaire-tassa-previent — Le Journale du Phoenix